



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies pour
le développement et du Fonds des
Nations Unies pour la population**

Distr.: Générale
1 mai 2006

Original: français

Session annuelle de 2006

12-23 juin 2006, Genève

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

Projet de descriptif de programme de pays pour le Gabon (2007-2011)

Table des matières

	<i>Paragraphs</i>	<i>Page</i>
Introduction.	1	2
I. Analyse de la situation	2-10	2
II. Résultats de la coopération passée et enseignements à tirer	11-18	3
III. Programme proposé.	19-26	4
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme.	27-37	5
Annexe		
Cadre de résultats et d'allocation des ressources.		7

Introduction

1. Le document du programme de pays du Gabon a été formulé suivant un processus participatif qui a impliqué les organisations du système des Nations Unies (SNU) et les représentants du Gouvernement (à travers un groupe multisectoriel mis en place par note de service ministérielle). La formulation du document s'est appuyée sur les conclusions du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF, 2007-2011), qui a connu la participation des représentants du Gouvernement, de l'Assemblée nationale, du Sénat, de la société civile et du SNU et qui a été validé en février 2006 en harmonie avec les options du Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté du Gabon (DSCR), approuvé par le Conseil des ministres en janvier 2006. Le processus a tenu compte aussi des évaluations des programmes retenus dans le deuxième cadre de coopération de pays (CCP) 2002-2006 du PNUD, du Rapport national de progrès sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) du Gabon, et du DSCR.

I. Analyse de la situation

2. Le Gabon s'étend sur une superficie de 267 667 km² avec une population estimée à 1 547 685 habitants en 2003, soit 5,7 habitants au km². Actuellement, 84% de la population est urbaine et concentrée dans les trois grandes villes (Libreville, Port-Gentil et Franceville).

3. L'économie gabonaise est fortement dominée par l'activité pétrolière qui représente à elle seule, sur la période 2000-2004, en moyenne 45% du produit intérieur brut (PIB), 78 % des recettes d'exportation et 62% des recettes budgétaires. L'environnement macroéconomique du pays est resté stable depuis l'année 2000, avec un taux de croissance du PIB réel positif, quoique modeste (1,5% en moyenne) et un taux d'inflation ramené à une moyenne annuelle de 1,5 %. L'excédent de la balance courante est passé de FCFA 231 milliards (francs de la Communauté financière africaine) en 2003 à 412 milliards et 528 milliards en 2004 et 2005 respectivement.

4. Malgré cette bonne performance macroéconomique et un PIB par habitant estimé à 5 439 en 2004, l'incidence de la pauvreté est relativement élevée : 33 % au niveau national, 30 % en milieu urbain et 45 % en milieu rural (*Enquête gabonaise pour*

l'évaluation et le suivi de la pauvreté, 2005). Les inégalités de revenus restent importantes : plus de 90 % du revenu total est accaparé par les non-pauvres, et les femmes gagnent 60 % du revenu des hommes.

5. Au-delà d'une forte scolarisation nette au primaire (92,4 % en 2005), le taux net de scolarisation au secondaire est bas (52,66 %), le taux de redoublement au primaire très élevé (50 % en première année et 30 % en seconde) et l'inadéquation formation-emploi forte. La situation sanitaire présente encore des faiblesses importantes : taux de mortalité infantile à 91,4 pour 1000, taux de mortalité maternelle à 519 décès pour 100 000 naissances vivantes (*Enquête démographie santé 2000*). Le VIH/SIDA (prévalence de 8,1 % en 2004) représente désormais une menace réelle au développement du pays et 60 % des adultes infectées sont des femmes, ce qui constitue un défi particulier à la lutte contre cette pandémie. Le paludisme, première cause d'hospitalisation, sévit à l'état endémique: 40 % d'enfants de 0 à 5 ans et 71 % de femmes enceintes sont impaludées. De plus, 64 % des ménages vivent dans les communautés où les déchets sont rejetés dans la nature.

6. En matière d'environnement, malgré des progrès significatifs pour la préservation de la biodiversité, l'abattage industriel, la concentration des déchets résiduels et industriels dangereux, et la non-séquestration de carbone constituent des obstacles à une gestion rationnelle des ressources naturelles.

7. L'indicateur de développement humain du Gabon était estimé à 0,635 en 2003 (*Rapport mondial sur le développement humain 2005*), le classant au 123^{ème} rang mondial, soit un décalage de 43 places par rapport à son classement mondial basé sur le PIB/habitant en parité de pouvoir d'achat.



8. Ce décalage et l'ampleur de la pauvreté par rapport à la richesse du pays sont essentiellement dus aux déficiences en matière de gouvernance qui se manifestent par un système juridique et judiciaire peu performant, des institutions constitutionnelles encore limitées dans leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale, la faiblesse des institutions locales et une société civile relativement marginale. Ainsi, la mauvaise qualité de la dépense publique, la non maîtrise du circuit de cette dépense, et la persistance des dépenses extrabudgétaires empêchent le pays de développer les secteurs sociaux, accroissant ainsi la vulnérabilité des populations.

9. Afin de s'attaquer à ces freins au développement, les autorités nationales se sont engagées dans un programme d'ajustement économique à moyen terme pour augmenter significativement la croissance et réaliser les OMD. Un accord de confirmation a été conclu en mai 2004 pour une durée de 14 mois avec le Fonds monétaire international (FMI), ce qui a permis au pays d'obtenir des appuis budgétaires supplémentaires et un rééchelonnement d'une partie des échéances de sa dette au Club de Paris (en janvier 2005 la dette extérieure était de 2,9 milliards d'euros, soit 49,6 % du PIB). La réussite de ce programme, la finalisation en décembre 2005 du DSCR complet et l'élaboration en cours du cadre des dépenses à moyen terme permettent au Gabon d'envisager la conclusion avec le FMI d'un programme économique triennal (2006-2008).


10. Pour appuyer ces efforts du pays, le SNU a retenu quatre domaines prioritaires d'intervention dans le cadre de l'UNDAF : (a) la réduction de la mortalité maternelle et infantile; (b) la lutte contre la maladie; (c) la promotion de la gouvernance; et (d) la lutte contre la pauvreté.


II. Résultats de la coopération passée et enseignements à tirer

11. Le deuxième cadre de coopération de pays (CCP) 2002-2006 reposait sur trois axes interdépendants : la promotion de la gouvernance, la promotion de l'environnement et la lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme. Les principaux résultats déjà obtenus se résument comme suit : En matière de *promotion de la bonne gouvernance*, les résultats clés de l'appui du PNUD portent sur : (a) l'élaboration de politiques et des stratégies ainsi que la réalisation d'études pour la promotion de la gouvernance et la lutte contre la pauvreté; et (b) la promotion des politiques de développement humain en vue d'atteindre les OMD.

12. En ce qui concerne *l'élaboration de politiques, stratégies et la réalisation d'études pour la promotion de la gouvernance et la lutte contre la pauvreté*, les appuis ont été les suivants : (a) un appui conseil, technique et financier déterminant et de qualité à l'élaboration du DSCR  (voir résumé du DSCR); (b) un appui technique et financier à l'élaboration du Programme national de bonne gouvernance du Gabon (PNBG)  (voir Rapport préliminaire des Groupes thématiques), en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD) qui a confié l'exécution du

projet au PNUD; (c) la mise en conformité de la législation nationale avec les actes uniformes de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA); (d) l'élaboration des textes d'orientation sur la décentralisation et la réalisation d'études sur la mise en place des systèmes d'information au niveau local; et (e) l'appui aux institutions parlementaires, en partenariat avec l'Association des parlementaires d'Europe occidentale contre l'apartheid.

13. *Le plaidoyer pour des politiques de développement humain en vue d'atteindre les OMD* s'est fait à travers l'appui à l'élaboration du premier Rapport national de progrès sur les OMD  (MDGR GN1), publié en février 2004 et l'élaboration en cours du deuxième Rapport national sur le développement humain.

14. En matière d'*environnement*, on devrait noter : (a) la formulation et l'approbation d'une facilité de développement de projet, dont notamment le projet d'investissement pour la gestion de la biodiversité de la zone transfrontalière Gabon, Congo et Cameroun; et (b) l'élaboration des politiques nationales en matière de changements climatiques  (voir Communication nationale sur les changements climatiques); (c) la préparation de l'exercice d'auto-évaluation des besoins en renforcement des capacités nationales ainsi que la formation dispensée dans le cadre du plan ozone; et (d) la formulation des mesures préventives et/ou correctives relatives à la désertification et à la dégradation des sols.

15. Pour *la lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme*, on peut retenir : (a) l'intégration de la crise du VIH/SIDA et du paludisme dans les politiques de lutte contre la pauvreté et la planification du développement; (b) le renforcement des capacités des structures et des acteurs impliqués dans la lutte contre ces fléaux (formation de 179 pairs éducateurs, 10 organisations non gouvernementales (ONG) et communautaires à la fourniture de services d'appui psychologique, 390 relais communautaires, deux comités provinciaux opérationnels pour la fourniture des services de prévention et de conseil, et 165 gestionnaires de données); (c) un appui nutritionnel et 200 pochettes éducatives fournis à 320 orphelins du fait du SIDA; et (d) l'acquisition de 244 161 capsules de K-OTAB et de nouvelles thérapeutiques pour la prise en charge du paludisme à domicile et pour le traitement préventif intermittent (TPI).

16. En matière de *lutte contre la pauvreté*, des initiatives novatrices dans le domaine de l'assainissement urbain ont été menées comprenant la mise en place, en partenariat avec la mairie de Libreville, d'un système de pré-collecte d'ordures ménagères dans certains quartiers sous-intégrés de Libreville, avec à la fois la création d'emplois, et la génération et l'augmentation des revenus. Cette expérience sera étendue à l'ensemble des quartiers défavorisés de la capitale. La mise en place d'un mécanisme fiable de microcrédits en faveur des femmes est également en cours, avec l'implication de la Banque Gabonaise de Développement (BGD), des organisations communautaires et des autorités locales.

17. *Enseignements tirés de la coopération passée* : Parmi les principales leçons à tirer de la coopération précédente, nous pouvons noter ce qui suit : (i) le PNUD est l'un des partenaires clés du Gouvernement dans l'élaboration des stratégies en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la pauvreté, ce qui permet au PNUD d'être au centre de la formulation et de la mise en œuvre du DSCR et du PNBG; (ii) le plaidoyer et l'appui du PNUD, de concert avec d'autres partenaires, ont permis aujourd'hui de mettre les problèmes de la gouvernance au cœur des priorités nationales; et (iii) le processus participatif, la responsabilisation des organisations communautaires et le développement de synergies dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes sont à encourager.

18. Il est indispensable de continuer à développer et à renforcer les capacités nationales, à promouvoir la bonne gouvernance économique, locale et politique aussi bien au niveau central que local et communautaire (ONG locales du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme; et structures chargées de gérer l'environnement et d'intégrer concrètement cette problématique dans les politiques et les programmes, etc.). Le non-respect par la partie nationale de certains engagements ou le versement tardif de ses contributions financières pour la mise en œuvre des projets constitue un obstacle à l'atteinte des résultats escomptés. Pour maximiser et consolider les résultats de certains programmes, il faudra rechercher une plus grande synergie avec les autres agences et/ou partenaires, notamment pour les activités génératrices de revenus, la promotion de l'environnement et la promotion du genre.

III. Programme proposé

19. Sur la base des priorités nationales contenues dans le DSCR, de celles du PNUD à l'échelle mondiale, des acquis de la coopération passée et des domaines d'appui de l'UNDAF 2007-2011, le programme de pays contribuera principalement à la promotion de la bonne gouvernance, à la lutte contre la pauvreté et à la lutte contre la maladie, trois des quatre domaines d'action retenus par l'UNDAF.

20. Dans chaque volet du programme de pays, la dimension genre, qui est une préoccupation transversale, sera intégrée : les programmes qui seront retenus devront, de manière systématique, prendre en compte les questions de genre à la fois au niveau de leur élaboration et de leur mise en œuvre. Des synergies mutuelles seront également développées avec les autres organisations des Nations Unies, et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Bonne gouvernance

21. L'objectif est d'améliorer la gouvernance politique, économique et sociale, et la gouvernance locale, y compris le mécanisme africain d'évaluation des pairs. Un accent particulier sera mis sur la gouvernance locale et celle de l'environnement, en relation étroite avec la lutte contre la pauvreté. Les effets recherchés sont principalement : (a) améliorer le cadre de fonctionnement des institutions publiques, politiques et sociales; (b) promouvoir la dynamique locale et communautaire, y compris la coopération décentralisée; (c) renforcer la capacité de gestion publique; et (d) promouvoir la conservation et la gestion durable de l'environnement.

22. Afin de réaliser ces effets : (a) des outils modernes de gestion administrative et financière développés et opérationnels sont mis à la disposition des administrations; (b) le système intégré de gestion d'informations socio-économiques, démographiques et environnementales est amélioré à tous les niveaux (à travers notamment le renforcement des capacités des institutions nationales en matière de collecte et de mise à disposition des données statistiques fiables); (c) le cadre légal, l'organisation et le fonctionnement de la société civile sont renforcés; (d) une stratégie nationale de promotion du genre est élaborée et adoptée; (e) les capacités des organisations communautaires sont renforcées et développées; (f) les programmes nationaux de mise en œuvre des plans de développement intègrent les préoccupations des

groupes vulnérables; (g) le cadre stratégique et les capacités de gestion des ressources naturelles sont renforcés; et (h) les mécanismes de conservation des écosystèmes qui appuient la séquestration de carbone sont élaborés et mis en œuvre.

Lutte contre la pauvreté

23. L'appui du PNUD à la lutte contre la pauvreté, en synergie avec la promotion de la bonne gouvernance, vise à contribuer à la réalisation des effets suivants de l'UNDAF : (a) les politiques budgétaires, fiscales et sectorielles pour les pauvres sont adoptées et mises en œuvre; (b) les revenus des pauvres et des groupes vulnérables sont augmentés; et (c) les populations les plus démunies et les plus vulnérables accèdent aux services sociaux de base.

24. Les principaux produits qui aident à la réalisation de ces effets sont: (a) les capacités nationales et locales en matière de politique budgétaire et fiscale en faveur des pauvres sont renforcées, développées et en phase avec le DSCRП et les OMD; (b) le cadre institutionnel du DSCRП est opérationnel; (c) le système de suivi/évaluation du DSCRП est opérationnel et performant; (d) la programmation stratégique et opérationnelle pour la lutte contre la pauvreté et pour le suivi des OMD est renforcée; (e) des outils de dialogue politique et public pour la réalisation des OMD sont produits et diffusés, et les rapports disséminés; (f) des institutions de microfinance de proximité sont créées et renforcées; (g) des activités génératrices de revenus sont développées dans les zones ciblées, y compris en faveur des femmes vulnérables; et (h) des infrastructures sociales communautaires sont réhabilitées dans les zones ciblées.

Lutte contre la maladie

25. L'appui du PNUD à la lutte contre la maladie se fera essentiellement à travers deux volets : (a) par l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, pour lequel le PNUD Gabon a été désigné par le Gouvernement comme bénéficiaire principal (ce qui explique l'implication du PNUD dans la réalisation d'activités qui ne relèveraient pas forcément de ses lignes de services habituelles); et (b) par des appuis liés à ses lignes de services, à savoir le développement du leadership, et la coordination des initiatives de lutte contre ces pandémies. Ces appuis visent à contribuer à la réalisation des effets suivants de l'UNDAF : (i) la

tendance à la propagation du VIH/SIDA stoppée et inversée; (ii) l'accessibilité à la prise en charge globale est accrue; et (iii) les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes bénéficient de la prise en charge thérapeutique et des moyens de protection pour lutter contre le paludisme au niveau des formations sanitaires et des communautés.

26. Les principaux produits correspondants sont : (a) les populations à risque savent prévenir l'infection à VIH; (b) une étude d'impact des déterminants socioculturels sur la lutte contre le VIH/SIDA est réalisée et les acteurs et leaders culturels à la base sont informés, sensibilisés et éduqués sur la prévention contre le VIH/SIDA; (c) les orphelins et les enfants rendus vulnérables (OEV) par le VIH/SIDA identifiés sont pris en charge sur le plan nutritionnel; (d) les personnes vivant avec le VIH ou le SIDA reçoivent une trithérapie adaptée si elles en ont besoin; (e) les femmes enceintes identifiées dans quatre provinces bénéficient du TPI; (f) les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans utilisent les moustiquaires imprégnées; (g) les capacités nationales de collecte et de mise à disposition des données sont renforcées; (h) le suivi des pharmaco résistances aux antipaludiques est assuré; (i) le mécanisme de coordination nationale de lutte contre le VIH/SIDA mis en place et opérationnel; (j) les capacités des acteurs locaux et des institutions publiques sont renforcées pour la lutte contre le VIH/SIDA; et (k) le leadership des acteurs locaux est renforcé pour accroître l'efficacité de la lutte contre le VIH/SIDA.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

Gestion

27. Le programme de pays 2007-2011 sera mis en œuvre sous la modalité d'exécution nationale, dans la perspective de renforcer les capacités du pays en matière de gestion, de suivi et d'évaluation des projets et programmes retenus. Quoiqu'étant la référence de base, le choix d'exécution nationale dépendra du contexte des projets mis en œuvre et sera retenu de commun accord avec la contrepartie nationale, en visant à la fois l'efficacité et le développement des capacités nationales. Ainsi, si nécessaire, il sera fait recours à l'exécution directe, mais aussi à l'exécution par une autre organisation des Nations Unies ou par une ONG.

28. Le programme de pays sera mis en œuvre en partenariat avec les autres organisations des Nations Unies et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux, en vue de renforcer les capacités nationales. Sa gestion sera axée sur les résultats, et les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement seront progressivement appliqués.

29. À cet effet, des programmes conjoints seront de plus en plus développés avec d'autres organisations du SNU avec lesquelles des discussions sont déjà entamées notamment dans les domaines du développement local et communautaire et de la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose. De même, des partenariats solides seront noués avec le secteur privé et des collectivités locales à l'image de ce qui a été fait avec la mairie de Libreville et de ce qui est train d'être établi avec Shell Gabon et la BGD.

30. L'un des axes majeurs de la mise en œuvre de ce programme sera la mobilisation des ressources aussi bien auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux que du Gouvernement et du secteur privé. Les résultats obtenus sont déjà encourageants notamment auprès du Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, de la BAD et du Fonds pour l'environnement mondial.

31. Ces efforts seront soutenus par l'application d'une stratégie de mobilisation de ressources en cours d'élaboration et par des efforts accrus pour une grande visibilité de l'appui du PNUD. Il est prévu de développer le renforcement des capacités du bureau de pays en matière non seulement de mobilisation de ressources, mais aussi d'efficacité dans la mise en œuvre des programmes pour assurer une exécution de qualité et de niveau très élevé. Ainsi, le développement de la formation du personnel est au centre de cette stratégie et, de manière complémentaire, l'apport d'expertise d'autres bureaux extérieurs ou des centres régionaux.

32. Les centres cibles de cette mobilisation de ressources sont : (a) le Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme (19 millions de dollars pour le round 3 du VIH, et les rounds 4 et 5 pour la lutte contre le paludisme); (b) le Gouvernement qui, en dehors de sa contribution au fonctionnement du bureau, a déjà pris l'engagement de contribuer 2 millions de dollars au projet ART Gold Gabon; (c) BAD, avec qui se poursuivra la coopération en cours dans le domaine de la gouvernance; (d) Shell Gabon avec lequel un mémorandum d'accord a été signé pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans et programmes de développement local; (e) le Fonds pour

l'environnement mondial (FEM), dans les domaines de renforcement des capacités, du carbone, de la dégradation des sols et des parcs nationaux.

Suivi et évaluation

33. Le suivi et l'évaluation du programme seront faits en partenariat avec le gouvernement, le SNU et les autres partenaires au développement (bilatéraux, multilatéraux, secteur privé et société civile) impliqués dans la mise en œuvre de ce programme. Ils seront réalisés à travers des revues, des audits et par l'utilisation de certains outils. Le ministère en charge de la planification en assurera la coordination en relation permanente avec les institutions concernées.

34. Des rapports semestriels sur l'état d'avancement des programmes seront élaborés à l'attention du Gouvernement.

35. Les revues annuelles du programme seront organisées, en même temps que le suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF et en relation avec les revues périodiques du DSCR, afin de rendre compte des progrès dans la réalisation des résultats escomptés.

36. Les audits annuels des projets et programmes resteront systématiques et obligatoires. Le suivi financier du programme se fera à l'aide du plan triennal glissant des ressources de base et du cadre de résultats et d'allocation des ressources (voir l'annexe).

37. L'un des instruments privilégiés de suivi des effets du programme sera DevInfo, sur la base des indicateurs des OMD, du DSCR, du cadre de dépenses à moyen terme (en cours d'élaboration), des Enquêtes démographiques et sanitaires et de ceux retenus dans le cadre de la Déclaration de Paris.

Annexe. Cadre de résultats et de ressources, 2007-2011

Objectifs du plan de financement pluriannuel	Effets escomptés du programme de pays	Produits escomptés	Rôle des partenaires	Ressources indicatives en milliers de dollars
Réalisation des OMD et lutte contre la pauvreté	Effet 11 : Les politiques budgétaires, fiscales et sectorielles pour les pauvres sont adoptées et mises en œuvre.	Les capacités nationales et locales en matière de politique budgétaire et fiscale en faveur des pauvres sont renforcées, développées et en phase avec le DSCR et les OMD.	Gvt., PNUD, Banque mondiale, Volontaires des Nations Unies	Ressources générales : 550
		Le cadre institutionnel et le système de suivi/évaluation du DSCR sont opérationnel et performant.	Gvt., PNUD, FNUAP, FMI, Banque mondiale	Autres ressources :
		La programmation stratégique et opérationnelle pour la lutte contre la pauvreté et pour le suivi des OMD est renforcée.	Gvt., PNUD, FNUAP, Banque mondiale, BAD,	Fonds d'affectation spéciale thématique pauvreté: 350
		Des outils de dialogue politique et public pour la réalisation des OMD sont produits et diffusés et les rapports disséminés.	Gvt., PNUD, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), FNUAP, Bureau international du Travail (BIT), Banque mondiale, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	Participation du gouvernement aux coûts : 200 BAD : 500 Banque Mondiale : 200
	Effet de programme12 : Les revenus des pauvres et des groupes vulnérables sont augmentés	Des institutions de microfinance de proximité sont créées et renforcées.	Gvt., autorités locales, PNUD, Shell Gabon, FAO, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)	Mairie de Libreville : 200 Autres Municipalités : 300 Shell Gabon : 450
		Des activités génératrices de revenus sont développées dans les zones ciblées.	Gvt., Shell Gabon, PNUD, FEM, HCR	Fonds d'affectation spéciale pauvreté : 150

	Effet 13: Les populations les plus démunies et les plus vulnérables accèdent aux services sociaux de base.	Des infrastructures sociales de base communautaires sont réhabilitées dans les zones ciblées.	Gvt., PNUD, HCR, collectivités territoriales, FAO	Ressources générales : 200 Autres ressources : Gouvernement : 2.700 UNFTS: 600 ART GOLD Internat.: 150
Renforcer la gouvernance démocratique	Effet 8 : Le cadre et le fonctionnement des institutions politiques et sociales sont améliorés.	Des outils modernes de gestion administrative et financière développés et opérationnels sont mis à la disposition des administrations.	Gvt., PNUD, FNUAP, HCR, UNICEF	Ressources générales : 305
		Le système intégré de gestion d'informations socio-économiques, démographiques et environnementales est amélioré à tous les niveaux (à travers notamment le renforcement des capacités des institutions nationales en matière de collecte et de mise à disposition des données statistiques fiables).	Gvt., PNUD, UNICEF, FNUAP, BIT, Banque mondiale	Autres ressources : BAD : 2.000 Fonds d'affectation spéciale thématique : gouvernance : 250 Fond d'affectation spéciale thématique genre : 350 Gouvernement 300
		Le cadre légal, l'organisation et le fonctionnement de la société civile sont renforcés.	Gvt., PNUD, BAD, Banque mondiale, FNUAP	Banque Mondiale : 400 Nordic Fund : 600
		Une stratégie nationale de promotion du genre élaborée et adoptée	Gvt., PNUD, FNUAP	ACBF : 400
	Effet 9: La dynamique locale et communautaire, y compris la coopération décentralisée, promue.	Les capacités des communautés à la base sont renforcées et développées et les programmes nationaux de mise en œuvre des plans de développement intègrent les préoccupations des groupes vulnérables.	Gvt., autorités locales et élus locaux, populations à la base, HCR, PNUD, UNICEF, UNESCO	Ressources générales : 225 Autres ressources : Gouvernement : 2.500 Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine : 1.400 ART GOLD Internat.: 350 Fonds d'affectation spéciale thématique gouvernance : 350 Shell Gabon : 150

	Effet 10: Un système de surveillance écologique opérationnel et efficace est mis en place.	Le Cadre stratégique et les capacités de gestion des ressources naturelles sont renforcés et es mécanismes de conservation des écosystèmes qui appuient la séquestration de carbone sont élaborés et mis en œuvre.	Gvt., autorités et communautés locales, PNUD, Banque mondiale, FAO, FEM	Ressource générales : 100 Autres ressources : FEM : 1.500
Réponses au VIH/SIDA	Effet 4 : Les populations cibles savent se prévenir de l'infection à VIH.	Les jeunes adolescents ont accès à l'information sur le VIH/SIDA.	Gvt., PNUD/GFATM (Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme), UNICEF, ONUSIDA, HCR, OMS	Ressources générales : 100 Autres ressources : GFATM :550
		Une étude d'impact des déterminants socioculturels sur la lutte contre le VIH/SIDA est réalisée et les acteurs et leaders culturels à la base sont informés, sensibilisés et éduqués sur la prévention contre le VIH/SIDA.	Gvt., PNUD, ONUSIDA	
	Effet 5: L'accessibilité à la prise en charge globale (médicale, économique, nutritionnelle, orphelins et enfants rendus vulnérables, juridique, planification et processus budgétaire) est accrue.	Les populations à risque (professionnel(les) du sexe, transporteurs militaires, prisonniers) savent prévenir l'infection à VIH.	Gvt., PNUD/GFATM, OMS, HCR, FNUAP, ONUSIDA	Ressources générales : 50 Autres ressources : GFATM 9.750
		Les orphelins et les enfants rendus vulnérables par le VIH/SIDA identifiés sont pris en charge sur le plan nutritionnel.	Gvt., PNUD/GFATM, UNICEF, Banque mondiale	
		Les personnes vivant avec le VIH ou le SIDA reçoivent une trithérapie adaptée quand ils en ont besoin.	Gvt., PNUD/GFATM, UNICEF, HCR, ONUSIDA,OMS	
	Effet 6 : Les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes bénéficient de la prise en charge et des moyens de protection pour lutter contre le paludisme .	a) Les femmes enceintes identifiées dans 4 provinces bénéficient du traitement préventif intermittent (TPI). b) Les femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans utilisent les moustiquaires imprégnées.	Gvt.; PNUD/GFATM, OMS, UNICEF	Ressources générales : 50 Autres ressources : GFATM 7.850
	Effet 7: La surveillance épidémiologique et la gestion de l'information sont améliorées.	Les capacités nationales de collecte et de mise à disposition des données sont renforcées et le suivi des pharmaco résistance des antipaludiques est assuré.	OMS, PNUD/GFATM, FNUAP; UNICEF, BAD, Banque mondiale, ONUSIDA, Gvt.	Ressources générales : 100 Autres ressources : GFATM 500
Effet du programme PNUD : Les outils de coordination	Mécanisme de coordination nationale de lutte contre le VIH/SIDA mis en place et opérationnel.	Gvt., PNUD/GFATM, ONUSIDA	Ressources générales : 203	

	nationale de lutte contre le VIH/SIDA mis en place et opérationnels.	Les capacités des ONG, Associations communautaires, leaders religieux et communautaires) et des institutions publiques sont renforcées pour la lutte contre le VIH/SIDA.	Gvt., PNUD/GFATM, ONUSIDA	Autres ressources : GFATM 350 Fonds d'affectation spéciale thématique genre : 250
		Le leadership des acteurs locaux est renforcé pour accroître l'efficacité de la lutte contre le VIH/SIDA.	Gvt., PNUD/GFATM, ONUSIDA	